RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

DÉPARTEMENT DU GARD

Commune de LANUEJOLS

MAIRIE DE LANUEJOLS
30750

Téléphone: 04 67 82 70 83
Fax: 04 67 82 73 90
E.mail:
mairielanuejols@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANUEJOLS DU 7 AOUT 2019

Présents : VIRGINIE BOYNE, MARTIN DELORD, EVELYNE FURSTOSS-PASTORE, STEPHANE GERMAIN, FRANCOIS TEISSIER, JEAN-PAUL VERGNET, ALEXANDRE VIGNE,

avec la participation de SYLVIE BOYER-CAUSSE (secrétaire de Mairie de Lanuéjols)

Absents
Excusés MAY-LYNH CAREL, MATHIEU EVESQUE

ORDRE DU JOUR

1. Délibération relative au transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes à compter du 1er janvier 2021
2. Délibérations lançant la procédure d'acquisition de plein droit dans le cas de biens sans maîtres
3. Délibération sur la répartition du FPIC (Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales)
4. Boulangerie-Epicerie
5. Cuisine communale :
    - Recrutement de Véronique GARCIA pour la cuisine 6 heures hebdomadaires juillet et août
    - Recrutement de Florence CHLADNI pour la cuisine 12 heures hebdomadaires à compter du 1er septembre 2019 (Convention avec l'ARFA)
    - Fin du CDD d'Aurélia MAILLE transformé en CDI
    - Réflexion sur l'approvisionnement local (circuit court)

6. Projet Assainissement Rue du Barry (Pré-étude entrainant une décision modificative du budget)
7. Point sur le dernier conseil d'école
8. Délibération autorisant le prise en charge de 30 € pour le stage de premiers secours
9. Gîtes : Problèmes liés à l'évacuation des eaux pluviales
10. Fermeture de la Trésorerie du VIGAN
11. Questions diverses

COMPTE RENDU

Début du CM à 20h30 fin à 23h.

1- <u>Délibération relative au transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes à compter du 1er janvier 2021:</u>

La ComCom a refusé le transfert en 2020 mais souhaite le réaliser en 2021, bien que cela ne fasse pas l'unanimité des communes qui pourraient voir augmenter leur tarification. Ce ne sera pas le cas pour Lanuéjols qui a déjà un tarif parmi les plus élevés et qui ne subira pas d'augmentation. L'intérêt est de pouvoir bénéficier des subventions pour travaux des Agences de l'Eau à 70% et 10% du Département si le transfert est réalisé avant 2026.
Les difficultés pour l'actuel SIAEP seraient de devoir intégrer d'autres communes (Dourbies, Causse Bégon, Camprieu, Trèves, l'Espérou,), de prendre en charge également l'assainissement avec pour conséquence l'augmentation de la taille de la structure (augmentation du personnel, distances plus importantes, matériels supplémentaires, etc).

Le CM vote une délibération de principe sans engagement définitif, pour réaliser les études et se prononcer ensuite à partir des conclusions de celles-ci.

Problème concernant Meyrueis : l'Agence de l'eau veut imposer que Meyrueis puise entrer dans le syndicat (SIAEP) et puisse faire usage de l'eau de la Tride, sans réserves. Cette demande ne paraît pas acceptable, alors que la vente de l'eau avec un plafond de fourniture est possible.
La délibération du CM se prononce sur un accord pour fournir de l'eau à la commune de Meyrueis, mais :
- **en prenant en compte, en premier, le besoin des communes du syndicat et les réserves d'eau ;**
- **sans adhésion supplémentaire de Meyrueis au syndicat (limitée au Marjoab)**
- **et après la mise en service de la Tride**.

2- Délibérations lançant la procédure d'acquisition de plein droit dans le cas de biens sans maîtres :

Il s'agit de petites parcelles dont les propriétaires sont décédés depuis plus de trente ans et sans héritiers qui selon la Loi reviennent aux communes ou par défaut à l'Etat. Il s'agit des parcelles de :

- HERAN Justin, (décédé avant 1967), section I n° 108 de 3a ;
- LAGET Sylvain (décédé en 1969), section I n° 136 (p) et 137 de 83 ca ;
- ROUSSEL Maurice (décédé avant 1963), section I n° 136 (p), 138, 194 de 1a et 03 ca ;
- VALAT Sylvain (décédé le 12 février 1929), section I n° 195 de 36 ca.

Les quatre projets de délibération sont adoptés.

3- Délibération sur la répartition du FPIC (Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales) :

Cela concerne les Fonds que l'Etat verse aux ComCom, cela représente 290 000€ que la ComCom peut redistribuer aux communes (soit 10 000€ pour Lanuéjols) soit qu'elle peut conserver pour engager des investissements. La proposition est faite que cette dotation soit laissée à la ComCom compte tenu des projets engagés et notamment celui de l'Observatoire de l'Aigoual.
La proposition est adoptée.

4- Boulangerie-Epicerie :

Johanna Stessels et Alfred souhaitent vendre leur commerce. Ils ont eu un entretien avec le Maire et ont réaffirmé leur intention d'arrêter leur activité commerciale.
Leur chiffre d'affaire avoisine les 300 000€. La Commune est en attente de l'estimation des Domaines (elle devrait avoisiner les 180 000€) pour les murs. Ils avaient bénéficié d'une subvention de 7500€ pour le matériel.
Une proposition a été faite par le frère de Johanna, Yoan Stessels à 50 000 € pour le fonds.
Le Conseil réaffirme la nécessité qu'il y ait un commerce sur la commune et est favorable au rachat des murs (préemption de la commune).
Il sera nécessaire également de rencontrer Yoan Stessels.

5- Cuisine communale :

a. Recrutement de Véronique GARCIA pour la cuisine 8 heures hebdomadaires juillet et août **(validation de la décision) ;** 120 à 140 repas préparés par jour, augmentation du nombre de personnes âgées (17 repas) ;
b. Recrutement de Florence CHLADNI pour la cuisine 12 heures hebdomadaires à compter du 1er septembre 2019 (Convention avec l'ARFA) **(adopté)** ;
c. Fin du CDD d'Aurélia MAILLE transformé en CDI (respect de la Loi) **(adopté)** ;
d. Réflexion sur l'approvisionnement local (circuit court et bio) ;
e. Il faudrait aussi envisager de recruter un (e) cuisinier(e) diplômé à mi-temps.

6- <u>Projet Assainissement Rue du Barry (Pré-étude entrainant une décision modificative du budget)</u>

La décision modificative du budget est adoptée, elle permettra de solliciter la réalisation du plan d'assainissement collectif pour le Barry en septembre (Cabinet d'Olivier Arnal).

7- **<u>Point sur le dernier conseil d'école :</u>**

Les effectifs actuels sont pour Trèves 17 élèves : 3 PS, 5 MS, 3 GS et 6 CP ; pour Lanuéjols : 17 élèves 6 CE1, 7 CE2, 2 CM1 et 2 CM2, soit 34 élèves au total.
Les deux enseignantes s'entendent bien et mènent beaucoup de projets pédagogiques intéressants.
L'AVS, Véronique, ne travaille plus qu'un jour par semaine, l'an prochain elle ne sera plus présente qu'un jour par semaine le jeudi.
L'enseignante de Lanuéjols qui est à 80% de travail est présente 3 jours et elle est remplacée 1 jour par semaine, cela fonctionne bien.
Une demande des enseignantes est l'aménagement du coin ombragé du petit jardin et l'installation d'un bac à sable (des catalogues sont à disposition à la Mairie, rapportés du Salon des Maires de Nîmes).
Elles souhaitent également disposer de tapis de sol pour l'EPS dans la salle des fêtes (10 tapis seraient nécessaires à 80€ pièce soit 800€. Il est proposé d'acquérir également un dispositif de rangement des tapis). **Proposition adoptée.**
Des travaux sont à réaliser pour moderniser les toilettes Filles et Garçons. L'étanchéité et la ventilation sont efficaces la voute est sèche maintenant. Deux tranches de travaux pourraient être prévues (Toussaint et Noël) à prévoir en septembre. Prévoir ameublement et l'équipement d'un WC accessible pourrait être celui des enseignantes.

8- <u>Délibération autorisant le prise en charge de 30 € pour le stage de premiers secours :</u>

Le stage a eu lieu le 19 juin, 11 personnes y ont participé et l'expérience pourrait être renouvelée. La mairie doit encaisser la participation de ces personnes (30€ sur un total de 60€ compte tenu de la prise en charge par la commune à 50%).

9- <u>Gîtes : Problèmes liés à l'évacuation des eaux pluviales :</u>

Deux courtes vidéos ont été présentées pour mettre en évidence le ruissellement important lors d'épisodes orageux qui risquent d'inonder le rez-de-chaussée des gites (notamment les bureaux du SIAEP). Il sera demandé au cabinet d'Olivier Arnal d'étudier ce problème pour les travaux de mise en sécurité à réaliser.

10- <u>Fermeture de la Trésorerie du VIGAN :</u>

Le Conseil Municipal approuve la signature de la proposition de délibération s'opposant à la fermeture de la Trésorerie du Vigan. Une pétition est également à disposition à la Mairie.

11- Questions diverses

11-1 Marché des producteurs du 12 août prochain. Une difficulté est abordée à propos des revendeurs qui ne sont pas producteurs. Il faut quand même leur trouver une place parce qu'ils ont été volontaires pour participer au succès de cette journée. Une réflexion aura lieu avec la responsable de l'organisation pour trouver une solution satisfaisante et respectueuse de la législation.

11-2 Permis d'aménager du lotissement sera mis en œuvre en septembre.

11-3 Hydrodécapage à Montjardin, cela n'a pas pu être exécuté avant l'été à cause de la chaleur. Ce chantier devrait être réalisé en septembre.

11-4 Réunion publique concernant le projet de la place publique de Lanuéjols : est prévue pour le dimanche 18 août. Elle permettra de faire une deuxième consultation publique.

11-5 « Chemins de Tolérance » : une exposition photos sera installée du 13 au 20 août au Foyer rural et un spectacle « justes et justice » sera présenté le dimanche 18 août à 16h (entrée gratuite). Alexandre Vigne qui est en contact avec l'organisateur Alain Bellet, ne sera pas présent sur cette période et c'est Jean Paul Vergnet qui prendra le relais pour l'organisation de ces manifestations.

11-6 Manifestation du « jour de la Nuit », organisée le 12 octobre prochain en partenariat avec le PNC, avec extinction totale de l'éclairage public. Pour cette année, Martin Delord, a pris contact avec la compagnie "La Troupélade" de Sumène pour une représentation théâtrale de « un Air de Famille » d'Agnès Jaoui, qui aura lieu à la salle de fêtes et servira de support pour de poursuivre la sensibilisation de la population aux effets de la pollution lumineuse, la nécessité de la protection de la biodiversité nocturne et du « Ciel étoilé ».

11-7 « Zéro Phyto » : l'évaluation a eu lieu et le renouvellement du label a été obtenu pour les 3 ans à venir. Toutefois cela entraîne un surcroît de travail et il n'y a pas de mesure d'accompagnement (création d'emploi ou de stages).

11-8 Matériel « non jetable » : pour les réceptions nous utilisons des gobelets plastiques jetables. Dans une démarché éco-responsable il faudrait les remplacer par des verres (problème du nettoyage et de l'hygiène). A discuter avec les présidents des associations. Une réunion pourrait être organisée sur ce thème.

11-9 Conseil municipal de jeunes : la démarche semble lourde à mettre en place et demande la mobilisation de plusieurs personnes. Il est convenu de reporter cette mission au prochain mandat.

11-10 Travaux : - Bruno Causse demande que l'on goudronne une partie du chemin du renard (à prévoir). - Des pierres de la bordure du rond-point ont été enlevées par des véhicules (à réparer). - Le mur du site pour camping-cars reste à traiter pour pouvoir terminer la fresque. - Problème du compteur électrique au rond-point route des Mazes qui a été posé dans le caniveau sur le domaine public. Début septembre il faudra appeler

le correspondant ENEDIS pour cette question et pour étudier l'enfouissement de la ligne du lotissement. - Demande de Julien Causse pour l'installation d'un miroir routier.

11-11 Elections municipales 2020 : A la suite de la décision de Martin Delord de ne pas se représenter pour un nouveau mandat, après un temps de réflexion et plusieurs consultations, Alexandre vigne annonce qu'il a pris la décision de constituer une liste. Après quelques contacts, il invite tous les membres du conseil municipal actuel qui le souhaitent à le rejoindre. Il tiendra régulièrement informé le Maire et le CM de l'avancement de ce projet.

Fin du CM à 23h